

# Journal de maintenance de la norme N4DS V01X13

Ce document contient toutes les évolutions apportées, par les partenaires de la norme, depuis la parution du **cahier technique N4DS V01X13 du 11 Octobre 2018.**

Il sera complété au fur et à mesure que de nouvelles précisions ou corrections seront nécessaires.

Les évolutions à prendre en compte d'une version à l'autre seront notées ci-dessous, pour plus de lisibilité.

N° version du document	Date de publication	Evolutions concernées
V1.0	24/11/2016	1
V2.0	15/12/2016	1
V3.0	03/01/2017	1
V4.0	12/09/2017	3
V5.0	13/09/2017	10
V6.0	20/11/2017	2
V7.0	23/11/2017	3
V8.0	06/02/2018	2
V9.0	22/10/2018	1
V10	14/12/2018	1

1.

Avant	Après
<p><b>1 : S40.G10.05.012.001 Code nature du contrat de travail ou du conventionnement</b></p> <p>91 - contrat d'apprentissage secteur public (loi de 1992)</p>	<p><b>1 : S40.G10.05.012.001 Code nature du contrat de travail ou du conventionnement</b></p> <p>Suppression de ce code</p>
<p><b>S40.G25.00.026 Code risque accident du travail</b></p> <p>CCH-14 : Si la rubrique S40.G10.05.011.001 Code profession et catégorie socioprofessionnelle PCS-ESE est égale à 354a, 354b, 354c, 354e, 354f, alors le code risque accident du travail doit avoir pour valeur 923AD ou 511TH.</p>	<p>Suppression de ce code</p>

